



Cornillon-Confoux, Vendredi 7 décembre 2018,

## INFORMATION A LA POPULATION

**Objet :** Mise à disposition d'un cahier de « doléances et de propositions » à la mairie de Cornillon-Confoux

La situation de notre pays cristallisée aujourd'hui par le mouvement social en cours nous amène à agir pour permettre à chacun de nos concitoyens d'exprimer verbalement leur colère.

L'aggravation de la situation est tangible et les maires ont tous suivi les évènements. Leurs débordements imposent de prendre des initiatives.

Aux réseaux sociaux qui excluent et attisent les tensions, les maires proposent que le contact humain soit privilégié en utilisant la proximité des mairies pour déboucher la surdité de nos gouvernants.

**Suite à l'appel des Maires de France, la mairie de Cornillon-Confoux met à disposition de ses administrés un cahier de doléances afin de :**

- Recueillir les « doléances et les propositions » des citoyens
- Donner la possibilité aux citoyens d'exprimer leur opinion, qu'ils ne reconnaissent ou non dans la mobilisation des mouvements plus ou moins organisés, en facilitant l'expression de celles et ceux qui sont empêchés ;

Ce cahier de « doléances et de propositions » sera ensuite transmis à l'AMF (Association des Maires de France) qui en fera une synthèse et la diffusera au gouvernement, au parlement et aux médias.

Daniel GAGNON,  
Maire de Cornillon-Confoux,  
Vice-président de la métropole Aix-Marseille Provence

